



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prix coûteux du train et pratiques commerciales anormales

Question écrite n° 6666

Texte de la question

M. Serge Muller attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur le coût des transports ferroviaires et de certaines pratiques de vente anormales. En effet, le coût élevé des billets de train constitue aujourd'hui un frein majeur à l'utilisation régulière du rail. Les prix ne cessent d'augmenter, rendant impossible pour de nombreux Français l'usage fréquent du train. Alors même que le train est un moyen de transport écologique, son tarif lui s'avère être dissuasif et entraîne, par effet de conséquence, un recours plus fréquent et souvent moins coûteux à l'avion notamment. Il ne s'agit pas de taxer ou de restreindre l'usage de l'avion, venant ainsi pénaliser les français de l'usage d'un transport mais bel et bien de démocratiser l'accès au train, pour tous et partout au travers principalement de son tarif. Par ailleurs, certaines pratiques commerciales soulèvent de réelles questions en matière de sécurité. Il est en effet fréquent que plus de billets soient vendus que de places disponibles, ce qui engendre une sur-occupation des rames : passagers entassés dans les couloirs, entre les wagons. Ces conditions de voyage, en plus d'être perçues comme inacceptables, représentent un risque grave en cas d'incident et nécessitent votre attention afin de faire évoluer les pratiques. Face à cette situation plurielle, le Gouvernement se doit de prendre des mesures pour réduire significativement le coût des billets et ainsi démocratiser l'utilisation d'un mode de transport plus respectueux de l'environnement ; la transition écologique, tout comme la sécurité des usagers du rail, exigent des mesures rapides.

Données clés

Auteur : [M. Serge Muller](#)

Circonscription : Dordogne (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6666

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mai 2025